

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Demande de référendum contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Aboutissement

Vu le rapport du Bureau fédéral de statistique sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre la loi fédérale du 4 octobre 1974¹⁾ sur l'aménagement du territoire, il est

décidé:

1. La demande de référendum contre la loi fédérale du 4 octobre 1974 sur l'aménagement du territoire a abouti, les 30 000 signatures valables exigées par l'article 89, 2^e alinéa, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 49 775 signatures déposées, 49 196 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la *Feuille fédérale* et communiquée au Comité d'opposition à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, Petit-Chêne 18, 1003 Lausanne.

Berne, le 31 janvier 1975

Chancellerie fédérale suisse:

Le vice-chancelier,
Buser

22481

¹⁾ FF 1974 II 837

Référendum
contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Signatures selon les cantons

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	5 143	323
Berne	7 200	94
Lucerne	2 757	3
Uri	28	—
Schwyz	1 433	6
Unterwald-le-Haut	98	—
Unterwald-le-Bas	50	—
Glaris	41	—
Zoug	222	—
Fribourg	1 981	—
Soleure	97	—
Bâle-Ville	3 550	8
Bâle-Campagne	210	—
Schaffhouse	296	—
Appenzell Rh.-Ext.	73	—
Appenzell Rh.-Int.	—	—
Saint-Gall	1 264	—
Grisons	252	—
Argovie	997	—
Thurgovie	578	—
Tessin	1 277	—
Vaud	11 131	59
Valais	6 282	54
Neuchâtel	3 689	28
Genève	547	4
Suisse	49 196	579

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1975
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.03.1975
Date	
Data	
Seite	745-753
Page	
Pagina	
Ref. No	10 101 097

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.